

⇒ Principes de fonctionnement des chantiers :

- ❖ Ils sont proposés à 14 jeunes habitant les communes d'Autrans et Méaudre, **âgés de 14 à 15 ans**.
- ❖ Ils se dérouleront du **Lundi 17 juillet 2017 au vendredi 21 juillet 2017**, le matin de 8h30 à 12h ou l'après-midi de 13h30 à 17h.
- ❖ Chaque jeune effectuera **16 heures de travail rémunéré**.
- ❖ Cette année, les chantiers consisteront à effectuer divers travaux sur les communes de Méaudre et d'Autrans, en fonction des besoins des services municipaux et des projets en cours.
- ❖ L'encadrement sera assuré par un animateur jeune du plateau, en collaboration avec les services techniques.
- ❖ Ces travaux ne demandent pas d'aptitudes physiques et/ou techniques particulières, mais ils nécessitent une participation active et une motivation certaine de chacun.
- ❖ Les jeunes seront rémunérés sur la base minimum du SMIC Horaire (9,76€ brut/heure) avec une **minoration de 20% au regard de la législation du travail (-17 ans)**.
- ❖ Nous sommes donc en situation professionnelle, cela implique que les absences éventuelles seront justifiées et décomptées.

⇒ Le projet :

Chaque jeune doit présenter **précisément le projet** qu'il cherche à financer grâce à « ce chantier » ; il détaillera ses choix dans le dossier d'inscription.

En cas de candidatures plus importantes que le nombre de places proposées, la priorité sera donnée aux nouveaux candidats et/ou aux projets présentant un intérêt général et/ou collectif, ainsi qu'aux jeunes dont la candidature a été refusée en 2016.

Le projet pourra concerner une participation à un voyage ou des vacances en groupe – ou par une association locale, participation à un stage, un événement sportif, un événement culturel – l'achat de matériels collectifs pour un club, une activité associative...

Si plusieurs jeunes présentent le même projet, chacun devra remplir un dossier d'inscription.

L'animateur jeune peut apporter une aide dans la rédaction du dossier lors des permanences à la Cité Scolaire.

⇒ Le choix :

Le choix définitif des candidats est effectué par une commission, qui se réunira fin mai 2017.

Les candidats seront informés de la suite donnée à leur demande au plus tard le **Vendredi 9 juin 2017**.

⇒ Les inscriptions :

Le dossier d'inscription est à retirer auprès des mairies d'Autrans et Méaudre
à partir du 18 avril 2017.

Et à rendre :

IMPERATIVEMENT en MAIRIE DE MEAUDRE avant le 19 mai 2017 - 17h

Le dossier d'inscription doit être accompagné des pièces suivantes :

- ❑ Photocopie de la carte d'identité
- ❑ Photocopie de l'attestation vitale (sécurité sociale)
- ❑ Photocopie du carnet de vaccination à jour

Sans ces pièces, l'inscription ne pourra pas être prise en compte.

Les candidats retenus uniquement devront :

1. Compléter leur dossier en remettant les pièces suivantes en mairie de Méaudre :

- ❑ **Relevé d'identité bancaire ou postal au nom du jeune**
- ❑ **Un certificat médical à l'aptitude d'une activité professionnelle**

2. Etre présents lors de la réunion d'information qui aura lieu début juillet 2017 (**une convocation** leur sera adressée par la suite), lors de laquelle chaque jeune signera son contrat de travail.

Rappel : la signature du contrat de travail ne peut se faire qu'en présence d'un tuteur légal.



CHANTIERS VERTACOS

DOSSIER D'INSCRIPTION

A déposer en mairie de MEAUDRE avant le 19 mai 2017-17h dernier délai

Merci de cocher vos préférences :

Semaine du 17 juillet au 21 juillet 2017 - <u>Matin</u>	
Semaine du 17 juillet au 21 juillet 2017 - <u>Après-midi</u>	

Nom : **Prénom :**

Date de naissance :

Adresse :

.....

Adresse mail :

Avez-vous déjà participé au Chantiers vertacos?

Nom et Prénom du (des) responsable(s):

1- Nom, prénom :

Adresse :

Tél. : Tél. pendant les chantiers :

2 - Nom, prénom :

Adresse :

Tél. : Tél. pendant les chantiers :



**CHANTIERS VERTACOS
JUILLET 2017
Mairie Autrans-Méaudre en Vercors**

DOSSIER D'INSCRIPTION

A déposer en mairie de MEAUDRE avant le 19 mai 2017 - 17h dernier délai

PRESENTATION DU PROJET

Descriptif, (Description, évaluation du coût, période de réalisation, composition du groupe si c'est un projet collectif, préciser l'intérêt général du projet...)



CHANTIERS VERTACOS JUILLET 2017

DOSSIER D'INSCRIPTION

A déposer en mairie de MEAUDRE avant le 19 mai 2017 - 17h dernier délai

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) :

Représentant légal de l'enfant :

L'autorise à :

- Participer aux chantiers organisés par la mairie d'Autrans-Méaudre en Vercors en lien avec les services techniques communaux des communes d'Autrans et Méaudre qui se dérouleront du **17 juillet au 21 juillet 2017**,
- Etre véhiculé en voiture pour les déplacements durant les chantiers,
- Effectuer un travail de 16 heures hebdomadaires et percevoir un salaire en rapport avec cette activité professionnelle,
- Conclure un contrat de travail avec la mairie d'Autrans-Méaudre en Vercors.

Rappel : la signature du contrat de travail ne peut se faire qu'en présence d'un tuteur légal

J'autorise l'animateur à décider de l'intervention d'urgence des services compétents (SAMU, pompiers, médecin.....), et j'autorise le praticien à pratiquer tout examen médical essentiel à l'établissement du diagnostic et toute intervention médicale ou chirurgicale jugée nécessaire.

Fait à :

Le :

Nom, prénom manuscrit et signature du représentant légal :